

8607

Je soussigné, Directeur de l'Ecole nationale des
Chartes, reconnais avoir reçu de madame la
Marquise Arcoreti-Visconti, demeurant à Paris
16 rue Barbette de Jouy la somme de six cents francs
représentant le montant du Prix Augusta Molinier
attribué à l'Ecole dont la thèse de l'Ecole des Chartes
a été jugée la meilleure en 1916.

Paris, le 10 mai 1916

Maurice



8603

